

En savoir plus sur l'étang de l'Or

Le contrat de baie a été signé en juillet 2003 par l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau, le Département et le SMGEO (Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or) qui en assure l'animation.

La Profession Agricole a élaboré un projet agri-environnemental pour le territoire du bassin versant de l'étang de l'Or, animé par la Chambre d'Agriculture et l'ADVAH (Association de Développement de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault). Ce projet s'inscrit dans le volet agricole du contrat de baie.

Renseignements sur...

• le Contrat de baie étang de l'Or

SMGEO - 130 rue des Merles - 34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 10 58 - Fax : 04 67 71 06 40
E-mail : smgeo@wanadoo.fr
www.etang-de-l-or.com

• le projet agri-environnemental du Contrat de baie

Chambre d'Agriculture de l'Hérault - ADVAH - Maison des Agriculteurs - Mas de Saporta
CS 10010 - 34875 LATTES Cedex - Tél. 04 67 20 88 00 - Fax : 04 67 20 88 96
Contact : Hélène Suzor - E-mail : suzor@herault.chambagri.fr



Cette plaquette a été réalisée par le SMGEO et la Chambre d'Agriculture-ADVAH dans le cadre d'un groupe de travail associant :

INSTITUTIONNELS

- Agence de l'Eau R.M & C
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- Direction Régionale de l'Environnement LR
- Conseil Général 34
- Région LR

EXPERTS EN CONSERVATION DE LA NATURE

- Biotope
- Charte Intercommunale de la Vallée du Salaison

- Conservatoire des Espaces Naturels du LR
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles LR

PROFESSIONNELS AGRICOLES

- Cave coopérative de Lansargues
- Cave coopérative de Montaud
- Cave coopérative de Vendargues
- Centre Expérimental Horticole de Marsillargues
- CIVAM Bio 34
- CETA du Vidourle
- Cofruid'OC

- Domaine Martin Pierrat Sarl
- Languedoc Fruits et Légumes & Ets Cardell
- Le Tauran établissement horticole
- Madar C.A.L.
- SICA Les Vergers de Mauguio
- Sud Nature
- Syndicat des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences
- Xavier Dubreucq

Directeur de publication : Claude Barra, Président du SMGEO
1000, rue d'Alco - 34087 MONTPELLIER CEDEX.

Coordination : Christine Bousquet, Chau Ton (SMGEO) et Hélène Suzor (Chambre d'Agriculture ADVAH)

Conception / Réalisation : Olivier Lanquetin & Philippe Rumiac - **Impression* :** IMPACT

*Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC, blanc sans chlore, provenant de forêts gérées durablement.

Crédit photos : Annie Aboucaya, ADEFA, ADVAH, Rogé Andreo, Nicolas Beck, CEHM, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Charte de la Vallée du Salaison, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Franck Dhermain, Xavier Dubreucq, Davis Lacaze, Michel Lauret, Henri Michaud, Angélique Michel, Réseau Bienvenue à la ferme, Thomas Roger, Xavier & Vincent Rufay, Cédric Sabatier, Philippe Sabine, SMGEO, SAMS.



A la reconquête de l'étang de l'Or avec les agriculteurs du territoire



Le contrat de baie

... Un outil pour la reconquête de l'étang de l'Or

Face à la dégradation des eaux de l'étang observée depuis plusieurs années, les collectivités et leurs partenaires se sont mobilisés pour inverser la tendance. Ensemble, ils ont élaboré un plan d'actions - le contrat de baie de l'étang de l'Or - qui concerne le territoire du bassin versant et vise la restauration de l'étang.

Les priorités du contrat de baie sont :

- 1) l'amélioration de l'assainissement collectif dans les communes
- 2) la promotion et la diffusion des bonnes pratiques agricoles
- 3) la restauration des cours d'eau qui alimentent l'étang.

La réussite du contrat implique l'adhésion et la participation de chacun. Ainsi, les communes font l'objet de programmes particuliers pour les inciter et les aider à améliorer leur assainissement. Pour sa part, la profession agricole bâtit un projet pour promouvoir et renforcer les initiatives des agriculteurs en faveur de l'environnement.

Mieux connaître l'étang de l'Or et ses richesses est un atout pour le protéger, c'est pourquoi ce document a été construit avec et pour les agriculteurs du territoire.



EN QUOI SUIS-JE CONCERNÉ ?

J'habite et j'exerce une activité agricole sur le bassin versant

Le bassin versant est la limite géographique, matérialisée par les reliefs, à l'intérieur de laquelle toutes les eaux de pluies et de ruissellement se dirigent vers un même point, ici l'étang de l'Or.

Le bassin versant de l'étang de l'Or, c'est :

- une superficie de 412 km²
- 31 communes
- 120 000 habitants permanents

Sur le bassin versant, toute activité humaine qui améliore ou dégrade la qualité de l'eau a un impact sur l'étang de l'Or.

L'AGRICULTURE, UN ATOUT ESSENTIEL DU TERRITOIRE

Depuis les vignes sur les coteaux, jusqu'aux vergers et manades qui bordent l'étang de l'Or, en passant par les champs de céréales ou les serres horticoles et maraîchères, l'agriculture façonne les paysages. Nulle part ailleurs dans le département de l'Hérault, on ne retrouve une telle diversité de productions et de cultures méditerranéennes.

Malgré l'urbanisation croissante, l'agriculture occupe 60 % de la surface de ce territoire et représente un secteur dynamique et gros pourvoyeur d'emplois, aux champs ou dans les entreprises agro-alimentaires. Les producteurs s'engagent dans des chartes de qualité, certaines ancrées dans notre terroir : citons le Muscat de Lunel, les Coteaux du Languedoc, la Reinette et l'asperge d'Oc, les Taureaux de Camargue, ... Les espaces entretenus par l'agriculture sont autant de remparts contre les risques d'incendies et contribuent à l'attractivité touristique de ce site.

Premiers au contact de la nature dans leur travail quotidien, les agriculteurs savent que de sa sauvegarde dépend leur avenir. Le monde agricole souhaite montrer aux autres citoyens avec lesquels il partage ce territoire, sa capacité à concilier production de qualité et respect de l'environnement.



POURQUOI PRÉSERVER L'ÉTANG DE L'OR ?

Un poumon écologique aux portes de la ville

L'étang de l'Or est une vaste étendue d'eau saumâtre et peu profonde bordée de marais. Situé aux portes d'importants centres urbains, il est parmi les derniers espaces de nature du littoral de cette superficie (3000 ha de plan d'eau et 2000 ha de marais attenants), ce qui le classe au quatrième rang des étangs du Languedoc-Roussillon.

Les étangs littoraux font partie des milieux naturels les plus productifs au monde après les forêts tropicales. Fréquents dans la région, ils sont rares à l'échelle européenne.

Un réservoir de biodiversité

Roseaux, marais, prairies..., l'étang de l'Or et ses berges abritent une mosaïque de milieux issus de la combinaison du sel et de l'eau. C'est un formidable lieu d'accueil pour plantes et animaux dont certains sont rares et menacés. Il recèle 300 espèces d'oiseaux sur les 360 présentes en France. Ce site exceptionnel procure aux oiseaux d'eau une nourriture abondante, un refuge durant les migrations ou en hiver, et des zones propices à la nidification. Ainsi, ses berges sont l'unique lieu de reproduction pour certains oiseaux très rares appartenant à la famille des laro-limicoles.

Réputé pour sa production d'anguilles, l'étang de l'Or est également un lieu privilégié pour la croissance de poissons à forte valeur économique, tels que daurades, loups et soles, qui naissent en mer et utilisent l'étang comme nurserie.

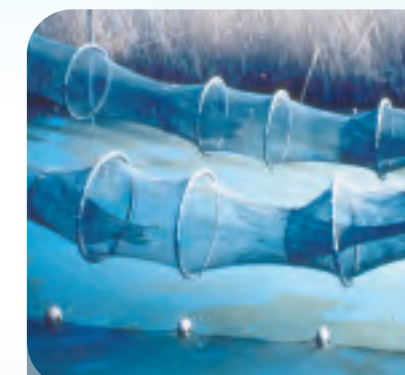
Reconnu à l'échelle internationale

Label RAMSAR pour son rôle majeur pour l'accueil des oiseaux d'eau

Depuis 1996, l'étang de l'Or est répertorié zone humide d'importance internationale. A ce titre, il bénéficie du label international RAMSAR, comme 23 autres sites en France et 1500 zones humides à travers le monde.

Réseau européen NATURA 2000

NATURA 2000 est un réseau européen de sites naturels de grand intérêt écologique et a pour objectif d'assurer la préservation de certains milieux naturels et espèces rares et fragiles. L'étang de l'Or est désigné site NATURA 2000 au titre de deux directives européennes "habitats" et "oiseaux".



les trésors de l'étang de l'Or...

Des milieux naturels très variés, les habitats

- 1 La forêt riveraine**
Cette forêt borde naturellement les cours d'eau. Réservoir de biodiversité, elle ralentit les écoulements lors des crues et filtre les polluants.
- 2 Les prairies humides**
Façonnées par la fauche et le pâturage, les prairies abritent une flore exceptionnelle, ainsi que de nombreux insectes et leurs prédateurs.
- 3 Les marais doux et roselières**
En net recul sur l'étang depuis cinquante ans, les roselières accueillent de nombreux oiseaux et constituent un filtre naturel des eaux.
- 4 Les sansouïres et prés salés**
Adaptés aux conditions difficiles imposées par le sel, ces milieux sont utilisés pour le pâturage des taureaux et chevaux de Camargue. Très présents sur les berges d'étang, ils sont pourtant rares en Europe.
- 5 La lagune et ses herbiers**
Sous la surface de l'eau, des plantes enracinées forment de vastes prairies qui abritent une foule d'animaux aquatiques et procurent une nourriture essentielle à beaucoup de poissons et d'oiseaux.

Une flore et une faune remarquables

- 6 La nivéole d'été**
Cette plante à clochettes blanches, protégée, a ses plus belles populations dans les prairies humides pâturées de l'étang de l'Or.
- 7 La spiranthe d'été**
Cette orchidée protégée vit dans les prés salés, à l'arrière des dunes.
- 8 Le cresson de Crète**
Présent uniquement sur le littoral méditerranéen, ce cresson rarissime vit dans les mares temporaires.
- 9 Le plantain de Cornut**
Très rare en France, il est connu en quelques stations du Languedoc-Roussillon dont l'étang de l'Or.
- 10 Le butor étoilé**
Très rare et très discret, ce héron vit caché dans les roselières.
- 11 La cistude d'Europe**
Cette tortue aquatique menacée vit dans les marais doux et roubines. Les berges de l'étang de l'Or abritent la plus importante population connue dans l'Hérault.
- 12 Les laro-limicoles**
Ce groupe d'oiseaux regroupe les mouettes, goélands et petits échassiers appelés limicoles. C'est un enjeu majeur sur l'étang de l'Or : 13 espèces sur les 15 méditerranéennes nichent sur ses berges, dont le goéland railleur et la sterne hansel, très rares en France. Tous les limicoles nicheurs en Europe et hivernants en Afrique passent par l'étang de l'Or, lors de leur migration.
- 13 Le flamant rose**
Oiseau emblématique des lagunes méditerranéennes. 5 à 10% de la population française de flamants est présent chaque année sur l'étang de l'Or.
- 14 Les canards**
L'étang de l'Or est un lieu d'accueil essentiel pour tous les canards d'Europe.
- 15 La diane**
La chenille de ce papillon méditerranéen se nourrit exclusivement d'Aristoloches, plantes des milieux humides et bordures de parcelles agricoles et chemins.
- 16 L'outarde canepetière**
Ce bel oiseau est l'un des plus menacés de France. Près de 200 outardes vivent dans les prairies et vignes du bassin versant.
- 17 L'aigle de Bonelli**
Ce grand rapace des garrigues est l'un des plus menacés de France voire d'Europe. Un des derniers couples a son domaine de chasse au nord du bassin versant.



COMMENT JE CONTRIBUE À LA PRÉSERVATION DE L'ÉTANG DE L'OR ?

Des pratiques agricoles mieux raisonnées respectent davantage l'environnement et améliorent la qualité des productions. Des agriculteurs du territoire s'y sont engagés...



LA LUTTE RAISONNÉE EN VERGERS DE POMMIERS

"La lutte par confusion sexuelle contre le carpocapse du pommier nous demande plus de surveillance des vergers, mais permet d'éviter des traitements chimiques ; c'est dans cette direction que nous avons choisi d'aller avec les démarches d'agriculture raisonnée."

Robert-Pierre Cecchetti,
arboriculteur à Madaison

LES ENGRAIS VERTS

"À l'automne, les engrais verts protègent les sols contre l'érosion, et peuvent piéger jusqu'à 100 kg d'azote à l'hectare. Cet azote sera disponible pour la culture suivante. Derrière l'engrais vert, je sème directement mes cultures de printemps sans labour."



Michel Maxant,
producteur de semences à Marsillargues



LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION

"Dans mes vignes où les tournières sont enherbées, je n'ai plus ces problèmes d'érosion. De plus, j'assure un accès aux engins agricoles toute l'année et je limite le ruissellement des produits phytosanitaires vers les fossés... et ceci sans créer de contrainte pour mes vignes !"

Jean-Marie Combettes,
viticulteur à Montaud

L'ENTRETIEN DES VIGNES

"Le travail du sol dans mes vignes me permet de détruire les mauvaises herbes en utilisant peu d'herbicides. En plus, je favorise l'infiltration des pluies pour une meilleure utilisation de l'eau par mes vignes."



Laurent Bénézet,
viticulteur à Saint Geniès des Mourgues



LE PILOTAGE DE LA FERTILISATION

"Nous utilisons depuis 4 ans la méthode Pilazo®, qui permet d'évaluer le besoin en azote du melon en cours de culture et d'ajuster les apports. La fertilisation raisonnée est un des engagements forts de nos démarches qualité."

Jean-Pierre Duez,
maraîcher à Lansargues

LE RECYCLAGE DES PLASTIQUES AGRICOLES

"Quand la culture de melon est terminée, nous retirons le paillage plastique de la parcelle et nous l'envoyons à l'usine de recyclage ; il est réutilisé pour fabriquer des sacs."



Angélique Michel,
maraîchère à Baillargues



L'AZOTE DANS LES SOLS

"À l'automne, sous notre climat, les sols minéralisent et libèrent de l'azote. En mesurant par une technique simple et rapide la quantité disponible, je peux en tenir compte dans le plan de fumure de ma culture de blé, économiser sur mes achats d'engrais, et réduire le risque d'excès d'azote pour l'environnement."

Serge Escuret,
céréaliculteur à Castries

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

"J'élimine proprement mes déchets agricoles en rapportant mes produits phytosanitaires non utilisables et mes emballages vides lors des collectes !"



Guy Lauret,
viticulteur à Vendargues

